

Matraquage médiatique contre France télévisions ça suffit !

« FTV épinglée par la Cour des Comptes », « FTV incapable d'avancer », « les gros salaires épinglés », « l'armée des cadres de France télévisions », « FTV : l'inertie au programme », « FTV au plus mal », « FTV désormais dans une impasse financière », « FTV doit réduire ses coûts », « FTV doit se réformer », « Panique à bord de France télévisions », « l'audience naufragée de FTV », etc.

Haro sur France télévisions !

Le matraquage de FTV, véritable marronnier pour tous les pourfendeurs de l'audiovisuel public, bat son plein. Existe-t-il une entreprise au monde (aussi contrôlée que FTV), qui subisse un traitement aussi malveillant de la part des médias et des politiques de tous bords ? Alors que la direction semble entretenir le doute par son silence assourdissant, la CGT, premier syndicat de l'entreprise, tient à réagir à cette nouvelle opération de déstabilisation et à se faire l'écho de l'inquiétude et l'indignation des salariés.

« Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite »... cette perle vient conclure le dossier ultra à charge du Parisien (propriété de Bernard Arnault) sobrement intitulé « Panique à bord de France télévisions ». Désolé, messieurs les auteurs si bien informés, il n'y a plus de fonctionnaires à FTV ni dans l'audiovisuel public depuis près de 50 ans... C'est le rapport de la Cour des Comptes publié le 24 octobre et intitulé : « Mieux gérer l'entreprise, accélérer les réformes » qui a donné le top départ à cette nouvelle séquence du « FTV bashing ».

Calomniez, calomniez...

Les salariés de l'entreprise qui ne ménagent pas leurs efforts pour faire leur travail dans un contexte de plus en plus contraint, avec des conditions de travail de plus en plus dégradées, commencent à en avoir un peu marre de ce traitement qui leur est infligé. Non les effectifs de FTV ne sont pas pléthoriques ! Non les salaires n'y sont pas mirobolants (en tout cas pour l'immense majorité des salariés) ! Non la durée du travail n'y est pas aberrante !

Tout cela a été méthodiquement négocié dans un accord collectif, tout comme l'évolution des métiers qui est en cours de négociation. Non la proportion de cadres PTA n'y est pas ahurissante ! Sur ce dernier point, la Cour des Comptes (qui en comptabilise 70%) confond cadres de spécialité (qui n'ont pas le statut de cadre) et cadres encadrants qui ne sont pas plus nombreux proportionnellement à FTV qu'à Orange ou TF1.

Le chapitre concernant les achats hors programmes laisse pantois. S'il est un secteur dont les efforts méritent d'être salués, c'est bien celui-là, parvenu à réaliser 131 M€ d'économies en 5 ans, tout en appliquant les

nouvelles règles des marchés publics. En réalité la Cour des Comptes pointe quelques exemples pour étayer une démonstration manifestement orientée.

Bonnes questions, mauvaise réponse

Pourtant, tout n'est pas malvenu dans le rapport. Le chapitre intitulé « *Un cadrage financier erratique* » démontre une nouvelle fois la responsabilité de l'État actionnaire (Nicolas Sarkozy) qui aura conduit l'entreprise dans une impasse financière après la décision irresponsable d'arrêter la publicité après 20H sans compensation crédible. Il faut y ajouter la crise du marché publicitaire en 2012 et la décision du nouveau gouvernement socialiste (François Hollande cette fois) d'amputer FTV de 350 M€ par rapport au COM qui venait à peine d'être signé.

Dans le même temps, le rapport insiste avec justesse sur la nécessité de revoir la politique d'approvisionnement des programmes et appelle à une remise à plat des fameux Décrets Tasca qui ont transformé depuis 20 ans FTV en vache à lait des producteurs privés. Récupérer les droits des œuvres que France télévisions finance et garantir notre capacité à fabriquer des programmes en interne sont effectivement des enjeux majeurs, tant au niveau éditorial qu'au niveau économique.

Le problème est que le rapport n'évoque comme seule piste pour rétablir un équilibre « robuste » que la sempiternelle réduction des effectifs, qu'ils soient permanents ou non permanents. Il va jusqu'à appeler à un plan social sur les régions et le secteur de la pro-

duction... Trop c'est trop. Pour mémoire FTV a déjà perdu 750 emplois entre 2012 et 2015 sous Rémy Pflimlin, et 500 nouvelles suppressions de postes sont annoncées d'ici 2020 par Delphine Ernotte. Pourtant, depuis la création de l'entreprise unique, France télévisions est parvenue, sans aucun financement additionnel, à proposer aux internautes une des premières offres numériques de France.

Pour la CGT le pacte de priorité sur le recours aux moyens interne, les enjeux liés à la réussite de la transition numérique, la montée en puissance des programmes régionaux (de 8 à 40%) ou ultramarins et la pleine réalisation de nos missions de service public, ne plaident évidemment pas en faveur d'une diminution du niveau de l'emploi. Qu'on se le dise, et en particulier du côté de la Cour des Comptes ! Et qu'on se rappelle aussi, du côté des pouvoirs que la devise de l'audiovisuel public : « informer, éduquer distraire » ou comme ils préfèrent dire aujourd'hui : « comprendre, rayonner, participer » ne peut être mise en œuvre que par des hommes et des femmes, ces professionnels qui mettent leur matière grise et leur savoir-faire au service des citoyens !

Paris, le 4 novembre 2016